

Le passage à IPv6 est une «nécessité à moyen terme» selon Fleur Pellerin



Chargé de distribuer les adresses IPv4 aux registres Internet locaux, le registre Internet régional RIPE-NCC a indiqué mi-septembre avoir [consommé les derniers blocs](#) disponibles. Depuis, le RIPE-NCC puise dans ses ultimes ressources pour satisfaire les demandes d'adresses. Mais très bientôt, le RIPE-NCC n'aura plus aucune adresse IPv4 à fournir : seules des adresses IPv6 seront envoyées.

L'alerte donnée par le RIPE-NCC il y a deux mois n'est pas une surprise. L'épuisement des ressources IPv4 est anticipé depuis très longtemps, mais la transition vers IPv4 ne s'est pas déroulée aussi rapidement que prévu. Résultat, c'est un sentiment d'urgence qui prédomine, obligeant les partisans du nouveau protocole à organiser des [opérations médiatiques](#) pour inciter tous les acteurs [à accélérer la cadence](#).

En France, les parlementaires spécialisés dans les problématiques techniques suivent de près ce dossier. C'est le cas des députés UMP [Lionel Tardy](#) et [Laure de La Raudière](#), qui ont posé chacun une question écrite cet été à la ministre déléguée en

charge de l'innovation et de l'économie numérique, Fleur Pellerin. Les deux élus demandent en particulier les mesures du gouvernement pour soutenir l'intégration de la norme IPv6.

La réponse de la ministre n'est pas particulièrement encourageante. Après avoir rappelé brièvement la situation et relevé l'avancée de la France par rapport à d'autres pays, les services de son ministère assurent que *«le déploiement du protocole IPv6 au sein des réseaux IP est donc devenu une nécessité à moyen terme»*, alors que l'urgence commande plutôt d'adopter un calendrier resserré.

Le ministère ajoute que la [stratégie adoptée](#) par le précédent ministre délégué à l'industrie et à l'économie numérique, Éric Besson, se poursuit, sans évolution apparente. Celui-ci consiste à demander *«aux administrations, par voie de circulaire, d'intégrer la norme IPv6 dans leurs marchés publics d'achats de biens et de services faisant appel au protocole IP»*.

En outre, *«il a été également exigé que les services d'information de l'administration à destination du public soient accessibles en IPv4 et IPv6»*, ajoute le ministre. Selon le calendrier défini alors par Éric Besson, le passage de l'ensemble des réseaux de l'État à IPv6 prendra *«quelques années»*.